

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01076 Numéro SIREN : 527 478 937 Nom ou dénomination : 808

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010313

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/010313**
n° de gestion : **2010B01076**
n° SIREN : **527 478 937 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 10/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

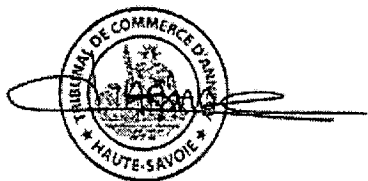
808 - Société à responsabilité limitée
216 route Des Vernes 74330 la Balme-de-sillingy -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



747748



Comptes annuels

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

EURL 808

216 route des Vernes
74330 LA BALME DE SILLINGY

APE : 6420Z -
Siret : 52747893700024

M MAZARS

MAZARS ANNECY

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
13 AVENUE du pré félin

74940 ANNECY-LE-VIEUX

Tél : 04 50 45 08 88

Fax : 04 50 45 83 02

Courriel : annecy@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	14
Autres informations	18
Etats détaillés	19
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	22
Liasse fiscale	25

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 01 juillet 2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL 808 relatifs à l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

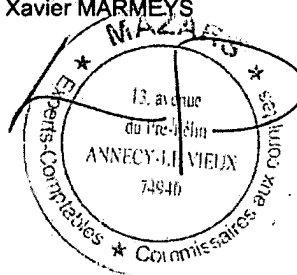
	Montants en euro
Total bilan	55 930,42
Chiffre d'affaires	95 084,80
Résultat net comptable (Bénéfice)	17 410,58

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Annecy
Le 16/07/2018

Pour MAZARS ANNECY
Xavier MARMEYS



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	550	14	536	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	550	14	536	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 544		6 544	3 311
Autres créances	460		460	372
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 390		48 390	18 888
Charges constatées d'avance (3)				875
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 394		55 394	23 446
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	55 944	14	55 930	23 446
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 953	2 686
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 411	5 267
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 463	9 053
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 630	4 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 245
Dettes fiscales et sociales	9 768	1 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	240	
Produits constatés d'avance (1)	14 830	6 099
TOTAL DETTES	29 467	14 393
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	55 930	23 446
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	29 467	14 393
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	95 085	22 998
Chiffre d'affaires net	95 085	22 998
Dont à l'exportation		1 792
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	95 089	23 003
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	50 223	14 927
Impôts, taxes et versements assimilés	1 378	421
Salaires et traitements	18 550	
Charges sociales	4 159	1 231
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	74 325	16 581
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	20 765	6 421
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	281	223
Différences négatives de change		2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	281	225
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-281	-225
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	20 484	6 197

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 073	929
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	95 089	23 003
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	77 679	17 736
BENEFICE OU PERTE	17 411	5 267
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 808

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 55 930 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 411 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		550		550
Immobilisations financières				
Total		550		550
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		14		14
Immobilisations financières				
Total		14		14
ACTIF NET				536

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 004 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 544	6 544	
Autres	460	460	
Total	7 004	7 004	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 467 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 630	4 630		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	9 768	9 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	240	240		
Produits constatés d'avance	14 830	14 830		
Total	29 467	29 467		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	4 630			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 629 euro.

Charges à payer

	Montant
Charges sociales - charges à payer	4 588
Etat - autres charges à payer	82
Total	4 670

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	14 830		
Total	14 830		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'associé unique de la société a décidé de transformer la société en SAS suite à la clôture des comptes du 30/06/2018.

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
Immobilisations incorporelles				
218300 – Matériel de bureau	549,92		549,92	
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		13,75	-13,75	
Autres immobilisations corporelles	549,92	13,75	536,17	
Immobilisations corporelles	549,92	13,75	536,17	
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	549,92	13,75	536,17	
Stocks				
411000 – Clients	6 544,00		6 544,00	3 310,76
Clients et comptes rattachés	6 544,00		6 544,00	3 310,76
445660 – Tva déductible s/abs 19.6%	460,00		460,00	200,00
445860 – Tva sur factures non parvenues				172,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	460,00		460,00	372,00
Créances	7 004,00		7 004,00	3 682,76
512000 – BANQUE LAYDERNIER	48 390,25		48 390,25	18 888,34
Disponibilités	48 390,25		48 390,25	18 888,34
Trésorerie	48 390,25		48 390,25	18 888,34
ACTIF CIRCULANT	55 394,25		55 394,25	22 571,10
486000 – Charges constatées d'avance				875,00
Charges constatées d'avance				875,00
COMPTES DE REGULARISATION				875,00
TOTAL ACTIF	55 944,17	13,75	55 930,42	23 446,10

Bilan détaillé

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
106100 – Réserve légale	100,00	100,00
Réserve légale	100,00	100,00
110000 – Report à nouveau (solde créditeur)	7 952,69	2 685,82
Report à nouveau	7 952,69	2 685,82
Résultat de l'exercice	17 410,58	5 266,87
CAPITAUX PROPRES	26 463,27	9 052,69
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
455100 – Jean marie lemaux	4 629,79	1 387,23
455200 – Béatrice lemaux		2 811,79
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 629,79	4 199,02
401000 – Fournisseurs		1 212,60
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues		1 032,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 244,60
438600 – Charges sociales – charges à payer	4 588,00	
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	3 073,00	929,00
445510 – Tva à décaisser	974,00	203,00
445720 – Tva collectée à 20%	1 050,66	551,79
448600 – Etat – autres charges à payer	82,00	167,00
Dettes fiscales et sociales	9 767,66	1 850,79
Dividendes à payer		
411000 – Clients	240,00	
Autres dettes	240,00	
487000 – Produits constatés d'avance	14 829,70	6 099,00
Produits constatés d'avance	14 829,70	6 099,00
DETTES	29 467,15	14 393,41
TOTAL PASSIF	55 930,42	23 446,10

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total ventes de marchandises				
706000 – Prestations de services	48 136,34	2 505,97	45 630,37	NS
706100 – Création sites locam	39 877,51	14 879,31	24 998,20	168,01
706600 – Prestations locam	7 070,95	3 821,69	3 249,26	85,02
Prestation services France	95 084,80	21 206,97	73 877,83	348,37
706900 – Prestations de services (export)		1 791,51	-1 791,51	-100,00
Prestation services Export		1 791,51	-1 791,51	-100,00
Total production	95 084,80	22 998,48	72 086,32	313,44
758000 – Produits divers gestion courante	4,61	4,33	0,28	6,47
Autres produits	4,61	4,33	0,28	6,47
Produits d'exploitation	95 089,41	23 002,81	72 086,60	313,38
604100 – Achat de domaines	3 794,41	3 339,77	454,64	13,61
606140 – Fournitures carburant	2 536,32	1 034,96	1 501,36	145,06
606300 – Achats de petit équipement	904,48	1 173,61	-269,13	-22,93
606400 – Achats fournitures administratives	991,78	326,42	665,36	203,84
611000 – Sous-traitance générale	17 775,00	4 400,00	13 375,00	303,98
622200 – Commissions et courtages sur ventes	16 537,20		16 537,20	
622600 – Honoraires	4 000,00	1 702,00	2 298,00	135,02
622700 – Frais d'actes et contentieux	97,26		97,26	
623100 – Annonces et insertions		47,44	-47,44	-100,00
623300 – Salons, foires et expositions	290,00		290,00	
623400 – Cadeaux à la clientèle	22,08	58,99	-36,91	-62,57
623800 – Divers (pourboires, dons courants)	10,00		10,00	
625100 – Voyages et déplacements	1 307,74	2 049,44	-741,70	-36,19
625600 – Missions	409,41		409,41	
625700 – Réceptions	175,66	131,69	43,97	33,39
626000 – Frais postaux	296,55	199,82	96,73	48,41
626100 – Frais de télécommunication	110,00	45,83	64,17	140,02
627500 – Frais bancaires	550,35	417,20	133,15	31,92
628100 – Concours divers cotisations	415,00		415,00	
Autres achats & charges externes	50 223,24	14 927,17	35 296,07	236,46
635110 – Cotisation foncière des entreprises	78,00	417,00	-339,00	-81,29
637100 – CSG déductible	1 300,00		1 300,00	
637800 – Taxes diverses		4,18	-4,18	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	1 378,00	421,18	956,82	227,18
641150 – Salaires administrateurs gérance	18 550,00		18 550,00	
Salaires et Traitements	18 550,00		18 550,00	
646100 – Allocations familiales	326,00	188,00	138,00	73,40
646200 – Maladie	1 163,00	-85,00	1 248,00	NS
646300 – Vieillesse	1 958,00	451,50	1 506,50	333,67
646500 – Complémentaire maladie	711,72	676,61	35,11	5,19
Charges sociales	4 158,72	1 231,11	2 927,61	237,80
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	13,75		13,75	
Amortissements et provisions	13,75		13,75	
658000 – Charges diverses gestion courante	1,19	1,87	-0,68	-36,36
Autres charges	1,19	1,87	-0,68	-36,36
Charges d'exploitation	74 324,90	16 581,33	57 743,57	348,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 764,51	6 421,48	14 343,03	223,36
661610 – Frais arrêtés de compte	280,93	222,80	58,13	26,09
666000 – Pertes de change		1,81	-1,81	-100,00
Charges financières	280,93	224,61	56,32	25,07

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat financier	-280,93	-224,61	-56,32	25,07
RESULTAT COURANT	20 483,58	6 196,87	14 286,71	230,55
671200 – Pénalités et amendes		1,00	-1,00	-100,00
Charges exceptionnelles		1,00	-1,00	-100,00
Résultat exceptionnel		-1,00	1,00	-100,00
695000 – Impôts sur les bénéfices	3 073,00	929,00	2 144,00	230,79
Impôts sur les bénéfices	3 073,00	929,00	2 144,00	230,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 410,58	5 266,87	12 143,71	230,57

Liasse fiscale

Déclaration de résultat 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Le ouvert le	01/07/2017	et clos le	30/06/2018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0.B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
EURL 808			
SIRET	5 2 7 4 7 8 9 3 7 0 0 0 2 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
216 route des Vernes			
74330 LA BALME DE SILLINGY			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	20 484				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS MAZARS ANNECY	
13 AVENUE du pré félin 74940 ANNECY-LE-VIEUX	
Tél : 04 50 45 08 88	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions			(e)	
autres que celles visées en (a),			(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Tableaux fiscaux Réel Simplifié

Désignation de l'entreprise EURL 808				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 216 route des Vernes 74330 LA BALME DE SILLINGY							
Numéro SIRET* 5 2 7 4 7 8 9 3 7 0 0 0 2 4							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 30/06/2018			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010	012			
	{ Fonds commercial*		014	016			
	{ Autres*						
	Immobilisations corporelles*		028	030	13		
	Immobilisations financières* (1)		040	042			
Total I (5)			044	048	13		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	070	6 544		
		{ Autres* (3)	072	074	460		
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	48 390		
	Charges constatées d'avance *		092	094			
	Total II			096	098	55 394	
	Total général (I + II)			110	112	13	
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 000			
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	100			
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134	7 952			
	Résultat de l'exercice		136	17 410			
	Provisions réglementées		140				
Total I			142	26 463			
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	4 629	172	14 637	
	Produits constatés d'avance		174	14 829			
Total III			176	29 467			
Total général (I + II + III)			180	55 930			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	549
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

oire (article 302 septies
de général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 808

Néant ☐

Exercice N clos le
30/06/2018

- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	95 084
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	4
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	95 089
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	50 223
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	78	244	1 378
	Rémunérations du personnel*				250	18 550
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 158
	Dotations aux amortissements*				254	13
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	74 324
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	20 764
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	280
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	3 073
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	17 410
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	17 410	314
Régime optionnel de taxation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	3 073	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 20 483 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
Déficits	Déficits antérieurs reportables : *					360
	dont imputés sur le résultat :					
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 20 483 372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL 808						Néant ☐		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	549	474		476	549	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	549	494		496	549	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	13	564		566	13	
TOTAL		570		572	13	574		576	13	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Annuaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 808

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	711
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	3 447
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	20 763
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 834
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : EURL 808

Néant

Exercice ouvert le : 01/07/2017 et clos le : 30/06/2018 Durée en nombre de mois 12

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												118					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105					
TOTAL 1												106					
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												143					
Subventions d'exploitation reçues												113					
Variation positive des stocks												111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												153					
TOTAL 2												144					
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Achats												121					
Variation négative des stocks												145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances												125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												135					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante												150					
TOTAL 3												152					
IV	Valeur ajoutée produite																
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137				
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)												117					
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE												022					
Effectifs au sens de la CVAE												023					
Période de référence												024	/	/	160	/	/
Date de cessation												186	/	/			
VI	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																
Effectifs moyens du personnel												376					
Dont apprentis												657					
Dont handicapés												651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

annuaire obligatoire
de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

N° SIRET

5 2 7 4 7 8 9 3 7 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 808

ADRESSE (voie) 216 route des Vernes

CODE POSTAL 74330

VILLE LA BALME DE SILLINGY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEMAUX Prénom(s) JEAN MARIE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 25011971 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 261 Voie route des Vernes

Code Postal 74330 Commune LA BALME DE SILLINGY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néa.

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

N° SIRET 5 2 7 4 7 8 9 3 7 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 808

ADRESSE (voie) 216 route des Vernes

CODE POSTAL 74330

VILLE LA BALME DE SILLINGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Annexes fiscales

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA1、



Désignation de l'entreprise EURL 808

216 route des Vernes

74330 LA BALME DE SILLINGY

[illegible]

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	EURL 808
	216 route des Vernes
	74330 LA BALME DE SILLINGY

[illegible]

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CAL

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

EURL 808
216 route des Vernes
74330 LA BALME DE SILLINGY
52747893700024
6420Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	20 483
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	20 483
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	20 483

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

808**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE****AU CAPITAL DE 1.000 EUROS****SIEGE SOCIAL : 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY****RCS ANNECY 527 478 937****RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE****SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

La Soussignée, gérante non associée de la société 808 SARL, a conformément à la loi et aux statuts établi le présent rapport sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 30 juin 2018 et les résultats obtenus, afin de le soumettre à l'approbation de l'associé unique.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET RESULTAT

L'activité de notre société pour l'exercice clos le 30 juin 2018 peut être analysée au vu des chiffres et postes suivants :

En €	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017
Chiffre d'affaires	95 085	22 998
Autres achats et charges externes	50 223	14 927
Impôts et taxes	1 378	421
Charges de personnel	22 709	1 231
Résultat d'exploitation	20 765	6 421
Résultat de l'exercice	17 411	5 267

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait faire apparaître une activité équivalente.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'associé unique de la société a décidé de transformer la société en SAS suite à la clôture des comptes du 30/06/2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 410,58 euros de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » pour :

17 410,58 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au cours des trois derniers exercices sociaux aucun dividende n'a été distribué.

DEPENSES PRISES EN CHARGES DU POINT DE VUE FISCAL

Nous vous demandons enfin de prendre acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice social, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

	Dettes échues	Dettes non échues – échéance inférieure à 60 j (date de facture)	Dettes non échues – échéance supérieure à 60 j (date de facture)	Total dettes fournisseurs
30/06/2018 Fournisseurs	0	0	0	0
30/06/2017 Fournisseurs	0	1 212,60 €	0	1 212.60 €

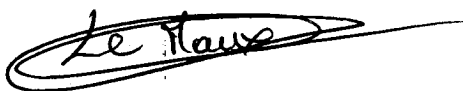
En outre, la société comptabilisait au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 un montant de factures non parvenues respectivement de 0 € et de 1 032 € dont les échéances sont par définition inconnues.

INFORMATIONS SUR LA REMUNERATION DU GERANT

La société a versé à la gérante de la société une rémunération nette annuelle de 18 000 euros pour l'exercice clôturant au 30 juin 2018.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont présentés, et voter les résolutions correspondantes qui vous sont proposées.

La Gérante
Béatrice LEMAUX





808

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY

RCS ANNECY 527 478 937



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 16 JUILLET 2018

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018



L'an deux mille dix-huit,
Le 16 juillet à 18 heures,

Monsieur Jean-Marie LEMAUX, domicilié 216, Route des Vernes – 74330 LA BALME DE SILLINGY, propriétaire de la totalité des 100 parts sociales émises par la société 808, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à LA BALME DE SILLINGY (74330) 216, Route des Vernes, immatriculée sous le numéro 527 478 937 RCS Annecy,

Associé unique de ladite société 808.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2018 ont été établis et arrêtés par Madame Béatrice LEMAUX, gérante qui a également établi un rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Lesdits comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018, ainsi que le rapport de gestion lui ont été adressés par le gérant dans les cinq mois de la clôture dudit exercice et l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social dans le même délai.

Le gérant a également adressé à l'associé unique un rapport relatant les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

2. A pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- L'affectation du résultat dudit exercice,
- La constatation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.



PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes dudit exercice faisant apparaître un bénéfice de 17 410,58 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, constatant l'existence d'un bénéfice s'élevant à 17 410,58 euros, décide de l'affecter comme suit :

- au compte « report à nouveau » pour : 17 410,58 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate qu'au cours des trois derniers exercices sociaux aucun dividende n'a été distribué.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de l'absence de nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 et de l'absence de convention conclue au cours d'exercices antérieurs.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune charge non déductible visée à l'article 39-4 de ce Code, n'a été prise en compte dans les charges de l'exercice.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que la gérante a perçu une rémunération nette annuelle de 18 000 euros pour l'exercice clôturant au 30 juin 2018.

SIXIEME DECISION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions conformément à l'article R. 223-26 du Code de commerce.

B211